

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>			
Département(s)	DECS	Date	20 octobre 2023
Numéro		Heure	7h39

Auteur-e(-s) : Groupe UDC		Lié à (obligatoire) : ad 23.229
Titre : Amendement à la motion des groupes Vert'Libéral-Le Centre et VertPOP 23.229, du 4 septembre 2023, Pour en finir avec les symboles extrémistes et stigmatisants, notamment les symboles nazis, dans l'espace public neuchâtelois		
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'interdire et de punir l'exhibition et le port des symboles relevant du nazisme, de l'antisémitisme, <i>du fascisme, du stalinisme, du maoïsme, du castrisme, du franquisme, de la misogynie (symboles « incels »), de l'islamisme radical et de tout groupuscule violent véhiculant de la haine</i> dans l'espace public neuchâtelois, sauf à des fins pédagogiques.		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Quentin Geiser	Roxann Durini	Arnaud Durini
Christiane Barbey	Daniel Berger	Evan Finger
Damien Schär		